

Mesdames et Messieurs les Maires et élus municipaux de communes voisines, du Parc naturel régional et de Saint-Quentin-en-Yvelines,
Mesdames et Messieurs les élus de Magny-les-Hameaux,
Madame la Conseillère pédagogique de l'Éducation nationale,
Mesdames les Directrices d'écoles et enseignants,
Mesdames et messieurs,
Chers enfants,

Bienvenue à l'école rouge !

Je suis heureux, et fier, de vous retrouver aujourd'hui ici. Avec - je dois l'avouer - une pointe prononcée de nostalgie ayant moi-même grandi dans cette école, grâce à des enseignantes formidables. L'anniversaire de cette école est l'occasion idéale de me faire le porte-parole de ces centaines d'enfants qui ici ont grandi, se sont épanouis, se sont intégrés et surtout, surtout ont pu ancrer en eux les valeurs fortes de notre République.

Camus avait raison, lorsqu'il écrivait à son instituteur. Ici-même, pour en discuter encore souvent avec mes camarades de classe, et aussi avec des plus jeunes, « vos efforts, votre travail et le cœur généreux que vous y mettiez sont toujours vivants chez beaucoup de vos petits écoliers qui, malgré l'âge, n'ont pas cessé d'être vos reconnaissants élèves. »

Merci aux enseignantes et enseignants, à l'ensemble des équipes éducatives, dont les ATSEM, les animatrices et animateurs, et les agents communaux de la restauration scolaire et de l'entretien.

C'est pour vous dire cela que j'ai tenu, à l'occasion de l'inauguration de nos cours d'écoles, à marquer cet anniversaire des 50 ans du groupe scolaire André Gide : en signe de remerciement à celles et ceux qui ont fait l'école hier, qui la font aujourd'hui et qui la feront demain.

Ensemble, vous participez à faire que l'école soit parmi nos premiers points de repères, qui aident à forger notre vie d'adulte.

Et nous vous accompagnons fortement en plaçant toujours et très clairement l'éducation et le scolaire, l'épanouissement des enfants, au cœur de notre politique communale. Que ce soit dans le soutien financier à la vie scolaire – que nous avons augmenté significativement cette année-, l'entretien et l'évolution des équipements, l'éducation au sport, à la culture, à la citoyenneté, à l'environnement ; ou encore pour l'éducation au goût avec une alimentation plus saine ; l'intégration de tous les enfants dans leur commune donc dans la société, par-delà toutes les différences.

Nelson Mandela expliquait que « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. » À Magny-les-Hameaux, nous agissons pour que les enfants aient aujourd'hui encore la possibilité de participer à bâtir un monde plus fraternel, un monde dans lequel chaque individu y trouve sa place, sa liberté.

Alors nous sommes ici au cœur des cours d'écoles. Ici, où nos enfants se créent des souvenirs et du lien social, lient des amitiés, redoublent d'activité et de personnalité.

Ici, personnellement, je me retrouve dans mon jardin : là-bas, à 3-4 ans je plantais des branches dans un bac à sable avec l'idéal que ça pousse, là à 7-8 ans, j'avais travaillé à un potager, et à cet endroit j'étais « libero avec deux pieds gauches ».

Chacune et chacun d'entre-nous a en mémoire une ou plusieurs cours de son enfance et les espaces qu'il investissait pour tel jeu, l'atmosphère générale qui s'y dégagait, associant souvent un souvenir à l'endroit où il s'est produit...

C'est en nous souvenant de tout cela, que nous avons choisi de faire parler les enfants, sur leur cour idéale. Car elles et ils doivent être les premiers à s'approprier le lieu, leur cour de récréation.

Car les critères de surveillance, de sécurité et d'hygiène ne peuvent être les seuls qui motivent l'aménagement d'une cour.

C'est le sens de la démarche participative que nous avons menée : les enfants ont dessiné leur cour ! Car ils participent grandement à l'intelligence collective, et ça peut être une fierté, pour notre commune de le démontrer très concrètement. Puis nous avons associé les agents communaux (enfance, entretien, techniques), les enseignants et les parents.

Nous sommes face à un changement climatique et nous devons nous adapter au maximum, tout en trouvant les moyens de lutter au mieux. Nous le devons justement pour nos enfants.

Ces cours étaient devenues des îlots de chaleurs, imperméables, dont la seule vie se trouvait être nos enfants dans ces moments de récréation...

Ces cours étaient tout l'inverse dans un territoire que nous renaturons progressivement depuis plusieurs années maintenant, à force de déminéralisation des sols, de plantation d'arbres et de comestibles, de protection globale des espaces naturels et agricoles, de notre biodiversité indispensable.

Pourquoi, pour accompagner l'éducation de nos enfants, aurions-nous directement dans leur lieu de vie et de souvenirs, le contre-exemple de ce qu'ils devront travailler pour leur environnement ?

Comment construire leur propre regard sur la nature, le végétal, la faune, la terre dans une cour 100% bitume ?

Et pourtant, quoi de plus adapté qu'une cour d'école pour apprendre par soi-même, en se créant ces souvenirs que j'évoquais, dans un îlot plus frais, plus naturel, également accessible pour tous les enfants, et qui facilite l'accompagnement de leurs enseignants, des ATSEM et des animatrices et animateurs ?

C'est ce que nous portons collectivement, depuis 2020, dans un plan pluriannuel basé sur le diagnostic des cours les plus minérales et les moins ombragées.

Ici nous avons déminéralisé et végétalisé à plus de 30% des cours, tout en offrant plus d'espaces d'évolution pour les enfants (400 m² supplémentaires). Nous y avons planté des arbres et arbustes, posé du gazon, et installé des pergolas. Sans oublier les jeux, tables et bancs...

Ces cours offrent ainsi plus de place, plus d'ombre, plus de végétal, plus de lieux à partager entre les enfants, et aussi une meilleure infiltration des eaux de pluie à la parcelle sur 60% de la zone du projet pour lutter contre les ruissellements qui se retrouvent à gonfler les rivières qui débordent en cas de fortes pluies.

Et c'est surtout un formidable outil pédagogique, qui montre déjà un changement de comportement et d'appropriation des lieux individuellement et collectivement par les enfants.

Je remercie notre Parc naturel régional pour le financement des études dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « revisitons nos rues », la Région Île-de-France et l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour le financement des travaux. Cela a représenté près de 45% du budget du projet. C'est le bureau d'étude « la Fabrique du paysage », qui nous a accompagné sur le projet. Je n'oublie évidemment pas nos services communaux, Olivier Biré, directeur de l'Éducation, en tête de ce projet, et les agents de nos services techniques, que vous avez beaucoup vu œuvrer ici même. Nous bénéficions du savoir-faire et de l'implication des agents de notre commune : c'est un atout important.

Je souhaite aussi mettre à l'honneur l'engagement de plusieurs de nos élus municipaux : je pense particulièrement à Laurence Renard, Maire-adjointe à la politique de territoire durable et Emilie Stella, Maire-adjointe aux affaires scolaires et à la restauration collective, accompagnées de Raymond Besco, Conseiller municipal délégué aux travaux.

Cette co-construction a eu lieu en 2022/2023, puis les travaux se sont déroulés l'été dernier avec des plantations et finitions jusqu'à tout récemment. Il faut souligner que la pluviométrie très conséquente, associée à des températures douces tout l'hiver et le printemps, n'a pas été facilitante...

C'est donc notre deuxième exemple collectif, pour déployer ce concept dans les autres cours d'écoles de Magny-les-Hameaux. Cet été, vont démarrer les travaux de la cour Francis Jammes, qui sera aussi agrandie, et de la cour de notre Maison des Tout-petits Anne Sylvestre que nous engageons dans le label « écolo-crèche ».

Et nos exemples servent pour d'autres collectivités qui viennent maintenant régulièrement prendre leurs inspirations dans notre commune. Magny-les-Hameaux est reconnue comme laboratoire de solutions innovantes, notamment ici pour la transition écologique, la participation citoyenne et l'éducation.

Et dans de nombreux domaines, comme avec la ferme urbaine de la Closeraie, dont l'idée essaime notamment du côté de la vallée de la Bièvre et dans Saint- Quentin-en-Yvelines. Ou encore avec le projet d'habitat partagé et solidaire de Maison Madeleine qui va bientôt voir le jour en Centre Bourg ; l'espace pétanque accessible aux personnes en situation de handicap, le golf éducatif, parvis en fête, la politique cyclable et bien d'autres actions...

Tout cela n'est pas le fruit du hasard, mais une convergence de mobilisation. Car un projet municipal, c'est un projet collectif, qui dépend de la participation de chaque habitante et habitant. C'est vrai pour cette cour, c'est vrai pour toute l'action démocratique.

Et ici, nous bénéficions d'un véritable collectif avec une équipe municipale engagée, des forces vives et des partenaires volontaires, des services communaux motivés pour faire et pour accompagner les changements en cours, et les habitants qui participent pour le bien commun.

Nous allons donc continuer ensemble pour transformer Magny-les-Hameaux, pour prendre soin de tous nos espaces et services communs, à tous les âges de la vie

Et je vous offre, pour conclure, ce proverbe africain, devenu mon fil rouge pour nos cours passent au vert, car il lie nature et éducation : « On ne tire pas sur une fleur pour la faire pousser. On l'arrose et on la regarde grandir... patiemment. »